VIE LOCALE — Manifestations

Clin d'œil

Samedi 6 mai à 20h : dans la salle polyvalente, la troupe Clin d'œil vous invite à la première de "TOC TOC", pièce truffée de gags pétillants de Laurent Baffie. Entrée libre.

Les Bucoliques

Samedi 13 mai : Les Bucoliques (voir le flyer ci-joint, la page facebook et le site dédiés) suivies de la pièce de théâtre "OUI" (salle l'atmosphère 20h30).

Le Lions club

Dimanche 14 mai : le Lions club du Val d'Europe organise au gymnase David Douillet un méga-loto doté de lots exceptionnels.
Réservations au 06 61 44 94 17

VCVE

Dimanche 14 mai : 6e raid VTT du VCVE (départs de Magny le Hongre)

Samedilecture

Mercredi 17 mai à 10h (accueil de loisirs) : bébélecture et samedilecture les samedi 20 mai et 24 juin.

Soirée cabaret

Samedi 20 mai : (salle polyvalente 20h30) : soirée cabaret Passion'Elle danse avec les Pink cabaret girls et leur spectacle sensuel et glamour.
Entrée 5 € - Réservation : 06 28 74 26 73

Soirée musée

Samedi 20 mai : nuit des musées avec visites et animations à la maison natale de Louis Braille.

Brocante traditionnelle

Dimanche 21 mai : brocante APEEP dans le centre bourg site (site dédié www.brocantedecoupvray.fr)

Fête du jeu

Mercredi 31 mai (salle polyvalente 13h/18h) : Fête du jeu de l'accueil de loisirs.

Gala Cadanse

Vendredi 9 et samedi 10 juin (gymnase David Douillet 20h30).

Gala Gym enfant

Samedi 10 juin (gymnase David Douillet 14h).

Kermesse

Samedi 10 juin : kermesse Apeep à l'école.

Nuit du BAD

Samedi 10 juin : nuit du BAD.

Autres manifestations

Samedi 10 et dimanche 11 juin : Renaissance et Culture vous propose salle de la ferme son exposition annuelle des différents ateliers artistiques (peinture, dessin, gravure, encadrement, aquarelle...).

Entrée libre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Vendredi 16 juin (salle polyvalente) : soirée *Petites canailles* des assistantes maternelles et des parents.

Vendredi 23 juin : Fête des écoles.

Fête du village

Samedi 24 juin : Fête du village organisée par le comité des fêtes. Venez passer un moment convivial en famille dans le parc du château. Diverses animations vous y attendent (tyrolienne, jeux en bois, escape game ...)

Le programme complet vous sera transmis avec les invitations !

Vendredi 30 juin : (L'atmosphère 20h30) : one man show *Maxime Gasteuil.*

Pour plus d'informations sur ces nombreuses animations, consultez notre site internet : www.coupvray.fr

COUPVRAY une histoire un avenir

Le Petit Journal N°38 mai 2017

Finances
Environnement
Vie économique
Tribune libre
Vie locale
Actualités
Info mairie

AGENDA

Dim.7 mai (8h00-19h00) : 2ème tour des présidentielles

Sam. 13 mai : Bucoliques - distribution sacs déchets verts (plus lundi 15 mai)

Sam. 20 mai (9h00 -12h00) : collecte déchets spéciaux

Dim. 21 mai : brocante

Lun. 29 mai (20h30) : conseil municipal

Mer. 31 mai (13h00-18h00) : Fête du jeu (salle Polyvalente)

Lun. 5 juin : collecte des encombrants

Dim. 11 et 18 juin (8h00 -18h00) : élections législatives

Sam. 24 juin (parc du château) : Fête du village

Informations pratiques

Mairie : heures d'ouverture
Lun. Mar. Mer. Ven.
de 8h30 à 12h
de 14h à 18h

Jeudi de 8h30 à 12h
Fermé l'après-midi

Samedi de 9h à 12h

Cupressiennes, Cupressiens,

Dans le journal vous trouverez un document détaillé des finances de la commune. Ce qu'il faut retenir, c'est le désengagement financier constant de l'État prévu avec une baisse de la *DGF* et un prélèvement complémentaire du *FSRIF* impactant les moyens communaux d'environ 130 000 €. Nous avons décidé malgré cela de ne pas pénaliser les habitants avec une augmentation d'impôts.

Nous poursuivons notre politique de maitrise financière et continuons notre vision d'avenir pour Coupvray. L'attribution de compensations versée par *VEA* (Val d'Europe Agglomération) est une réserve financière qui doit nous permettre demain de réaliser les équipements nécessaires à l'urbanisation de notre commune, sans incidences pour les habitants. Une première opération aura lieu dans la **Fosse Saint-Etienne**, sur le terrain situé en face de Carrefour-Market. Le promoteur a été désigné par l'*EPA* (Établissement Public d'Aménagement). Il s'agit d' « ARTENOVA ». Un travail de réflexion commune s'est engagé et une présentation sera prochainement faite à tous en mairie.

L'attraction touristique est un élément moteur de nos futures ressources, le **projet de port de plaisance** sur le canal de Chalifert prend forme. *VNF* (voies navigables de France) et l'intercommunalité soutiennent ce futur élément fort du territoire. Nous devrions pouvoir finaliser toutes les procédures juridiques et administratives pour la fin de l'année 2017. Il y aura environ entre 80 et 100 anneaux adossés à une opération immobilière que nous voulons de grande qualité, sur un foncier communal pour permettre un portage financier neutre pour la commune et l'intercommunalité. **Un tourisme vert** qui mettra en avant tous les atouts de Coupvray, apportera un **nouveau dynamisme** et **valorisera** l'ensemble de notre village.

Une nouvelle salle de spectacle vient d'être inaugurée le 21 avril officiellement à la ferme du château. Deux groupes musicaux « GUNWOOD » et « SPARKY IN THE CLOUDS » ont donné un concert, alliant effervescence, échange et sensibilité. Je pense que chacun en est ressorti ému.

Ce sera un lieu de culture et d'animations ouvert sur l'extérieur, un lieu d'éveil aux autres, à la musique, au théâtre…, un lieu de convivialité, de partage et de détente. **Nous voulons une programmation riche et éclectique** : pièces de théâtre, concerts, one-man-show, avec des têtes d'affiches, mais pas seulement. Ces dernières devront permettre à cet endroit de devenir incontournable, et serviront de tremplin pour promouvoir de jeunes talents qui sont à la recherche d'espaces pour se dévoiler au public. Promouvoir et réaliser sont les bases importantes de ce que nous voulons poser ici, aujourd'hui. J'espère vraiment que vous viendrez nombreux.

Un skate-park sera lancé cette année, il faisait parti de nos promesses de campagne et sera réalisé sur le parc des sports. Beaucoup de nos jeunes l'attendent avec impatience…

Nous vous espérons nombreux le 13 mai, pour notre fête « **les Bucoliques** » devenue maintenant incontournable. Un gros travail de l'ensemble des acteurs s'est mis en place et nous espérons encore vous surprendre. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une manifestation entièrement gratuite sans coût pour la collectivité, basée sur le volontariat, si ce n'est l'investissement en temps de chacun.

Nous nous efforçons au quotidien, élus, agents et bénévoles de donner vie à notre village avec du sens et un chemin pour demain. Je tiens vraiment à remercier tous les bénévoles qui nous accompagnent car sans eux rien ne serait possible.

N'oubliez pas de voter, les choix sont parfois difficiles mais indispensables.

Thierry Cerri

INFOS MAIRIE — *Informations*

Travaux ZAC de Coupvray

Le terrain situé face au parking du magasin Carrefour qui s'étend en montant depuis la route qui mène à Esbly jusqu'à la rue des Fours à Chaux, appelé la **Fosse Saint-Étienne**, va bientôt faire l'objet de travaux de constructions.
Il s'agira du premier quartier de la ZAC de Coupvray.

Cette opération de 110 logements comportera 26 maisons individuelles (du T4 au T5), 46 logements en accession (essentiellement des 2 et 3 pièces) et 38 logements sociaux.
Les livraisons sont prévues pour fin 2019.
La commercialisation devrait être lancée sans tarder par le promoteur *Artenova* dont voici les coordonnées mail: greenvalley@artenova-immobilier.fr – Tél: 06 10 30 63 80

Enquête assainissement

Dans la continuité des travaux de création des bassins de rétention des eaux pluviales, une enquête de mise en conformité de l'assainissement des habitations aura lieu durant le mois de Mai.
Les propriétaires et locataires concernés sont les habitations des rues de la Romaine, Camille Robert, Saint Denis, des Tamaris, de la Touarte, de Paris, de l'église, Saint Pierre, des Pinsons et de Trévise.

CONCEPT environnement

Merci de contacter le bureau d'études CONCEPT Environnement au 02 32 28 78 90 ou par mail : accueil@concept-environnement.fr afin de programmer une intervention à votre domicile au jour et à l'heure que vous souhaitez **à partir du mercredi 3 mai 2017** (la visite durera environ 1 heure).

Mauvaises odeurs dans le bas du village

À la suite de **nos interventions sans relâche** auprès de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire qui exerce la compétence assainissement sur le territoire de la commune de Lesches, une station de traitement des eaux usées en provenance de cette commune est en cours de réalisation. **Ce dispositif qui vise à mettre un terme aux émissions de mauvaises odeur**s dans le bas de notre village devrait bientôt être opérationnel.

TRIBUNE LIBRE — *Améliorer la vie quotidienne*

Engagées par la précédente équipe municipale, plusieurs actions de restauration et de valorisation du patrimoine communal viennent d'être finalisées. Si la création d'un foyer associatif répond à une attente forte des Cupressiens, qui ne disposaient pas jusqu'à ce jour d'une salle dédiée, la salle d'expression artistique relève du programme touristique et culturel validé par l'équipe actuelle. Un challenge permanent s'ouvre donc pour animer et rentabiliser cette nouvelle infrastructure. En parallèle de ces actions qui s'inscrivent sur le long terme, aux coûts importants pour la collectivité, il est impératif d'assurer aussi l'entretien des installations nécessaires au quotidien (sentes, trottoirs, voiries et petits équipements municipaux).

Lorsque nous échangeons avec les Cupressiens, nous avons parfois des remontées d'informations nous indiquant ne pas avoir obtenu de réponse de la municipalité suite à une demande. Il serait souhaitable d'accuser réception dans un premier temps, puis de veiller à apporter une réponse circonstanciée à chaque demande, dans des délais raisonnables. Nous nous devons cependant de saluer l'implication des différents services communaux, fortement mobilisés pour le bien vivre à Coupvray. Notre programme prévoyait la mise en place d'un répondeur en fonction 24h/24h pour déclarer tout type d'incident. Il nous semblerait opportun de voir cette idée réalisée…

Les élus de la liste « Coupvray, un village pour nos enfants »

VIE LOCALE — *Sortir à Coupvray*

Après le succès des concerts gratuits de l'inauguration le 21 avril, voici les deux prochains spectacles proposés dans la nouvelle salle « **l'Atmosphère** » de la ferme du château en configuration gradins (95 places) à 20h30.

Le soir des Bucoliques, le samedi 13 mai, nous vous invitons à une pièce de théâtre comique, « **OUI** » de *Pascal Rocher*, qui a connu un vif succès au théâtre d'Edgar à Paris et qui est éligible aux Molières 2017.

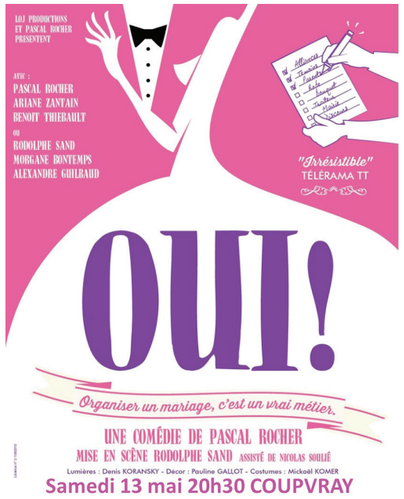

Dépassés par l'organisation de leur mariage, Valérie et Stéphane décident de faire appel à un spécialiste. Walter Craig, organisateur de mariages très parisien, débarque dans leur petit pavillon de banlieue. Une rencontre improbable, un hymne à la tolérance et au respect de l'autre, une comédie intelligente à laquelle on ne peut que dire... **OUI**

Le vendredi 30 juin, ce sera *Maxime Gasteuil,* humoriste, qui présentera son one man show « **Plaisir de vivre** » à la suite de la Comédie de Paris.
Après avoir fait les premières parties de *Kev Adams et Gad Elmaleh,* Max vous accueille pour une bonne soirée entre potes, l'essence même de son spectacle.
Maxime Gasteuil est un humoriste un peu particulier. Un mélange intelligent entre personnages et anecdotes. Il casse le style scénique actuel et ça fait du bien. Il vous emmène dans sa région natale, qui est, vous le verrez, plus qu'originale, mais aussi dans sa découverte de la civilisation: Paris. Et oui, comme tout bon provincial qui se respecte, le métro reste pour lui une attraction de Disneyland !

Nous vous invitons à réserver dès maintenant vos places. Le tarif pour chacun de ces deux spectacles est de 24 € (tarif réduit 20 € pour les enfants < 16 ans, étudiants et personnes handicapées).

La réservation se fait via les bons de réservations à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site de la commune, accompagnés de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre du trésor public.

Vous recevrez par mail un code de réservation qui vous permettra de retirer vos billets sur place le jour même (ouverture billetterie à 19h45)

Il est possible de faire une pré-réservation par mail : reservations-spectacles@coupvray.fr **mais celle-ci ne sera effective qu'après paiement sous 8 jours**. En cas de places disponibles, on pourra les acheter à la billetterie le soir même.

La réservation pour les spectacles suivants (Oldelaf le 14 octobre, Fred Testot le 11 novembre, Nomi-Nomi le 10 décembre) sera ouverte à partir du 14 août.

VIE LOCALE — *CCAS*

L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale remercie les généreux donateurs qui régulièrement versent des dons.

- **Tournoi de pétanque en doublette** le samedi 1er juillet organisé dans le parc de l'harmonie avec l'espace jeunesse (journée intergénérationnelle)

Inscriptions à 11h30 – Buvette et restauration sur place

Venez passer une journée conviviale en famille, de nombreux lots à gagner !

- Si vous avez 65 ans cette année n'oubliez pas de vous inscrire en mairie afin de participer aux animation et actions proposées par le CCAS.
- **Mutuelle** « ma commune, ma santé » des solutions adaptées pour tous : n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie

INFOS MAIRIE — *Vie sociale & économique*

Nouvelles installations à Coupvray

Ouverture d'un salon de beauté « Océanie SPA »
2, place Suzanne Aubry.
Coiffure, esthétique, spa, onglerie, maquillage, fish pédicure
ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h30
Tél 01 61 10 28 70 - site www.oceaniespa.com
- mail oceanie.spa@gmail.com

Madame Stéphanie Guignon, sage-femme, s'est installée en association avec Madame *Deborah COLIN* au pôle médical des Tamaris. Leur cabinet est situé dans le nouveau bâtiment. Vous pouvez la contacter au 06 19 07 54 4

Installation d'un atelier de tatouage dans la zone de l'Aulnoye,
41 rue d'Esbly : " **L'Artist** " par Mick et Phil
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 19h

Les Restos du cœur d'Esbly recherchent des bénévoles pour leur campagne d'été.
Contactez le 01 60 04 51 27 ou le 06 23 79 33 71

Comme chaque année, l'atelier horticulture de l'ESAT « La Grange au bois » offre un large choix de plantes à massif, géraniums, plants de légumes, vivaces, etc…La commune est membre du syndicat intercommunal CPRH qui gère cette association au bénéfice de personnes handicapées.
Horaires: lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h, ESAT « La Grange au bois ».
24 bis, Avenue Raymond Poincaré 77400 Lagny sur Marne Tél: 01 60 94 23 00

Visite surprise de la célèbre youtubeuse « ***EnjoyPhoenix »*** au musée le vendredi 7 avril. Sensibilisée à la cause des malvoyants, elle a décidé de réagir et d'aider à récolter des fonds afin de permettre aux jeunes enfants aveugles d'avoir accès à la connaissance. Incroyable relais pour Coupvray et le musée puisqu'elle **cumule plus de 3 millions de fans...**

ACTUALITÉS — *Piscine*

Ouverture de la piscine du samedi 6 mai au dimanche 17 septembre. Nous vous rappelons que l'eau est chauffée à 27° et que vous disposez d'espaces de détente équipés de tables de pique-nique, tables de tennis de table, filet de volley-ball, espaces fumeurs.

Des animations sont proposées : baptêmes de plongée, jeux, reconduction du dispositif « lire à la piscine » en juillet et août. Le détail de la programmation vous sera indiqué sur nos supports de communication.Les tarifs sont inchangés :

	*Val d'Europe**	*Hors Val d'Europe*
Tarif normal	4,50 €	6,50 €
10 entrées tarif normal	33,00 €	55,00 €
Tarif réduit **	3,50 €	4,50 €
10 entrées tarif réduit **	22,00 €	33,00 €
Carte horaire 10 heures	22,00 €	33,00 €
Moins de 6 ans	gratuit	gratuit

*VAL D'EUROPE : Une carte de domiciliation sera établie à la piscine pour les habitants et les personnes exerçant une activité professionnelle sur le Val d'Europe sur présentation d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'emploi.

** TARIF RÉDUIT : Le tarif réduit s'applique aux enfants de moins de 16 ans, aux adultes de plus de 65 ans et aux personnes porteuses de handicap sur présentation d'un justificatif .

	Période scolaire *du 6 mai au 30 juin et du 1er au 17 septembre*	*Période estivale* *du 1er juillet au 31 août*
Lundi	12h00 à 14h00	13h30 à 19h00
Mardi	Fermée	10h00 à 19h00
Mercredi	14h00 à 18h00	10h00 à 19h00
Jeudi	12h00 à 14h00	10h00 à 19h00
Vendredi	12h00 à 18H00	13h30 à 21h00
Samedi	14h00 à 18h00	10h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés	14h00 à 18h00	10h00 à 18h00

Résultats des élections présidentielles

Les résultats du 1er tour des élections présidentielles à Coupvray sont les suivants : Taux de participation de 84,4% (1827 votants sur 2164 inscrits)
Votes blancs: 27 - Votes nuls : 14
Emmanuel MACRON : 394 (22.06 %)
Marine LE PEN : 377 (21.11 %)
François FILLON : 355 (19.88 %)
Jean-Luc MELENCHON : 348 (19.51 %)
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 152 (8.51 %)
Benoît HAMON : 107 (5.99 %)
Philippe POUTOU : 16 (0.90 %)
François ASSELINEAU : 16 (0.90 %)
Jean LASSALLE : 11 (0.62 %)
Nathalie ARTHAUD : 8 (0.45 %)
Jacques CHEMINADE : 2 (0.11 %)

ENVIRONNEMENT — *Village fleuri*

Comme chaque année, est organisé un concours communal des maisons fleuries, ouvert à tous à la condition de s'inscrire. Cette inscription gratuite est valable également pour le concours départemental. La date limite d'inscription est fixée au samedi 3 juin. Les critères de notation sont les suivants : fleurissement, propreté et développement durable.
Pour vous inscrire, adressez-vous à l'accueil de la mairie ou consultez le site www.coupvray.fr (inscription + questionnaire Eco-gestes). Vous pouvez également y trouver le règlement.

FINANCES *Budget*

Situation financière de la commune au terme de l'exercice 2016

La section de fonctionnement de l'exercice 2016 s'est soldée par un résultat positif de 659 110 € avec un montant de charges de 6 211 597 € et de produits à hauteur de 6 870 707 €.

Malgré un net recul des dotations de l'État de 16% (-115 k€), les recettes ont progressé de 16% par rapport à 2015 sous le double effet du relèvement des taux des taxes locales, qui a permis de générer 138 k€ de ressources supplémentaires, et du versement, pour la première fois à partir de l'an dernier, par Val d'Europe Agglomération d'une attribution de compensation de 1 768 k€.

Au-delà des dépenses qui ont été parfaitement maitrisées, ces recettes ont permis de constituer deux provisions, l'une pour créance douteuse de l'ancien propriétaire du parc du château à hauteur de 134 k€ et l'autre de 1 223 k€ en prévision des investissements futurs liés au développement de la commune (école, gymnase, accueil de loisirs….). Le résultat positif de 659 k€ a été repris au budget 2017 pour autofinancer les investissements à réaliser.

La section d'investissement de l'exercice 2016 s'est soldée par un bon taux de réalisation des investissements projetés soit 2 170 k€ de dépenses pour 2 187 k€ de recettes

Les dépenses ont porté sur les opérations suivantes dont la principale a été l'aménagement de la salle d'expression artistique et celui de la salle associative dans l'enceinte de la ferme du couvent.

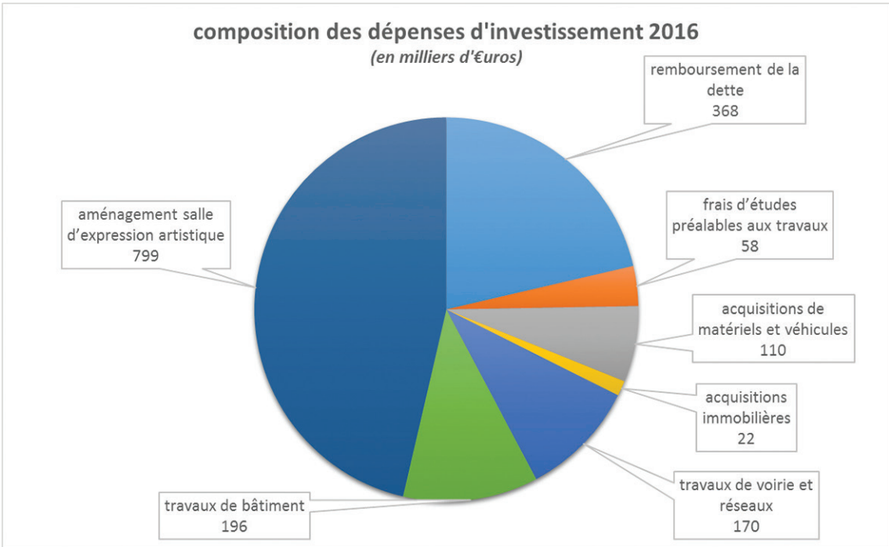

Du point de vue de la gestion communale, avec le déploiement de la dématérialisation comptable intégrale et l'amélioration du circuit de visa des factures, le délai de paiement des fournisseurs a été substantiellement amélioré pour s'afficher à moins de 15 jours en moyenne sur l'année 2016.

Le budget de fonctionnement 2017 a été arrêté à hauteur de 8 040 166 €

Les produits sont notamment constitués d'un report de résultat antérieur de 1 580 k€ et de l'attribution de compensation versée par Val d'Europe Agglomération de 1 668 K€ en diminution de 100 k€ au titre du transfert des compétences « tourisme » (-35 k€) et « collecte et traitement des déchets » (-65 k€).
Du côté de l'État, les dotations devraient encore cette année se contracter fortement (-83 k€) et la contribution de la commune au fonds de solidarité de la région Ile de France devrait subir une augmentation sensible de 111 k€.

Bulletin d'information de la mairie de Coupvray – mai 2017

FINANCES *Budget*

Pour leur grande majorité les services municipaux bénéficient d'une reconduction des crédits votés en 2016, ce qui permet de conserver les taux d'imposition à leur niveau actuel et de maximiser l'autofinancement des investissements à hauteur de 1 832 k€.

La grande nouveauté du budget 2017 reste l'ouverture, fin avril, de la salle d'expression artistique de la ferme du couvent, équipement de qualité offrant des perspectives de développement d'une politique culturelle à destination de tous les publics par le biais d'une programmation attractive et diversifiée pour laquelle une ligne budgétaire spécifique a été créée au budget de fonctionnement (dotation de 50 k€ cette année).

Le budget d'investissement 2017 atteint 5 695 771 €

Au-delà des dépenses obligatoires qui pèsent sur la collectivité en matière de mise aux normes et d'accessibilité de ses locaux (écoles, mairie, bâtiments publics), un emprunt prévisionnel de 1 930 k€ permet de dégager une enveloppe d'investissement substantielle, afin de pouvoir réaliser des travaux qui concernent tout autant le patrimoine historique de la commune (2 000 k€ pour les communs du château et la ferme du couvent) que les équipements de proximité et le cadre de vie (skate-park, vidéoprotection, déploiement d'un réseau de fibre optique..).

En outre, un audit de diagnostic technique de l'ensemble de la voirie communale a été engagé, en vue de mettre en place un plan pluriannuel de réfection et d'entretien des voies de circulation.

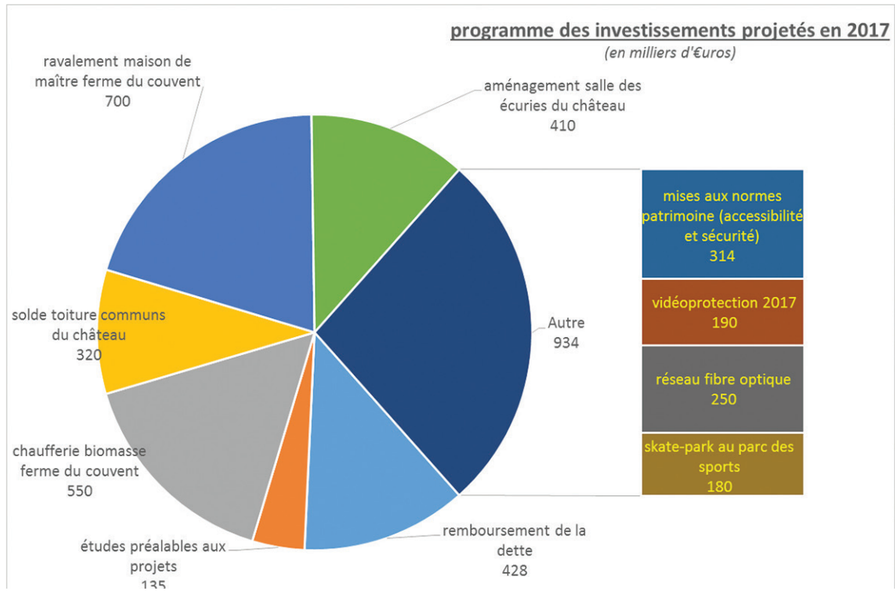

Le recours à un emprunt de 1 600 k€ à un taux fixe sur 20 ans particulièrement favorable de 1,75 % s'est révélé opportun à la fin de l'année dernière. En 2017, l'emprunt prévisionnel de 1 930 k€ ne sera réalisé qu'en cas de besoin avéré et en fonction de la situation des marchés financiers.
Parallèlement, le budget 2017 intègre un montant de subventions attendues de la part des partenaires de la commune (conseils régional et départemental pour l'essentiel) de 129 k€. Sous l'égide d'un comité de pilotage, associant élus municipaux et agents de la mairie, un travail de prospection systématique est réalisé tout au long de l'année pour recenser et solliciter les financements dont pourrait bénéficier la commune, permettant ainsi de réduire la part financière des investissements directement supportée par le contribuable cupressien. Dans un second, temps, le comité assure un suivi régulier du recouvrement des subventions obtenues.